



LIPADHOJ a.s.b.l.

Ligue pour la Paix , les Droits de l'Homme et la Justice

Coordination Nationale

COMMUNIQUE DE PRESSE N°22/CN/LIPADHOJ/2012

La Ligue pour la Paix, les Droits de l'Homme et la Justice, LIPADHOJ en sigle, salue le verdict de la Cour Pénale Internationale (CPI) qui vient de se prononcer sur l'affaire opposant la Procureur de ladite Cour à Monsieur Thomas LUBANGA DYILO et à l'issue de laquelle ce dernier est reconnu coupable de crimes de guerre consistant en la conscription et l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans et du fait de les avoir fait participer activement à des hostilités de Septembre 2002 à août 2003 en Ituri.

C'est ainsi que la LIPADHOJ se joint aux victimes y afférentes, lesquelles ont longtemps attendu que justice leur soit rendue, et partage de ce fait leur joie.

A cet effet, plusieurs victimes, par notre canal, ont tenu à exprimer ici leurs soulagement et satisfaction en ces termes :

1. **Une victime de Bunia** : « Nous n'avions plus l'espoir de voir ce baobab tomber et nous craignons qu'il ne revienne triomphalement à Bunia. Si tel avait été le cas, moi, je me serais enfui... »
2. **Une autre victime de Bunia** : « Pour ma part, je suis contente qu'il soit condamné ; mais le plus important, c'est la hauteur ou la valeur de la réparation qui doit nous consoler. En effet, nous sommes resté abandonné à nous même voici plus de 10 ans, sans aucune prise en charge scolaire ou sanitaire... »
3. **Une victime de MAHAGI** : « je suis resté longtemps à attendre l'avènement de ce jour. C'est une bonne chose ; mais que dit-on de nos mamans violées, de nos cases incendiées et de nos biens emportés ? »
4. **Une autre victime de MAHAGI** : « C'est Dieu qui a permis cette condamnation car nous avons trop souffert, et souffrons encore, de séquelles de cet enrôlement de triste mémoire. Il ne faudrait pas que la

Téléphones : (+243) 990903958(+243) 817084975

E-mail : lipadhordc@yahoo.fr , wabiyik@yahoo.fr

Site web : www.vrwg.org/smartweb/le-gtdv/lipadho

phase de réparation traîne davantage les pas, car certaines d'entre nous sont toujours malades et d'autres, bien que devenues majeures, sont carrément devenues indésirables aux yeux des hommes qui pouvaient éventuellement les épouser.

Il faut donc que la CPI nous vienne vite en aide avant qu'il ne soit tard. »

Du reste, un calme relatif est observé sur l'ensemble de l'Ituri, en ce que la population vaque quasi normalement à ses occupations quotidiennes. Néanmoins, entre, d'une part, les milieux politiques et les communautés se sentant indirectement affectées par la décision de la CPI et, d'autre part, les communautés victimes des crimes dont, pour certains d'aucunes charges n'ont été retenues, il se multiplie, dans un sens ou dans un autre, des stratégies qui pourront être dévoilées dans des jours à venir.

C'est ainsi que la LIPADHOJ appelle la population ainsi que toutes les communautés affectées à souscrire à toutes les démarches susceptibles de dissuader toutes formes de violences et à bannir l'impunité. Elle suggère en outre à la CPI de mettre sur pied un mécanisme en vue de l'élargissement des charges contre le Condamné, de telle sorte que la justice ne paraisse pas sélective.

Par ailleurs, la LIPADHOJ pense aussi que d'autres co-auteurs et complices qu'on retrouve dans les sphères politiques et au sein des forces armées tant à Kinshasa, à Kigali, à Kampala qu'à Bujumbura doivent être poursuivis, arrêtés et jugés, en ce compris tous les trafiquants illicites d'armes ayant concouru, à divers degrés, à armer Monsieur Thomas LUBANGA.

Pour finir, la LIPADHOJ émet donc le vœu de voir le parlement congolais voter, sans délai, la loi de Mise en œuvre du statut de Rome ainsi que celle sur la Cour spécialisée compétente pour les crimes antérieurs à l'entrée en vigueur du Statut de Rome. En effet, la question de la lutte contre l'impunité en République Démocratique du Congo est avant tout une affaire de la Justice congolaise.

Pour le Comité Exécutif national

Eloi URWODHI UCIBA
Coordonnateur